

§ II- LETTRES, N°220

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°145

LETTRE, N°145

EVECHE
de
N I M E S .

Nîmes, le 26 Mars 1868.

Cela va mieux, Mon Enfant, je suis plus calme et plus sur; je suis comme dans les premiers jours et mieux encore; cependant il faut bien reconnaître que l'auditoire a un peu baissé au lieu de s'accroître, le R.P. Chambour fait foule, à ce que l'on dit: il faut donc incliner la tête et accepter ce que veut le bon Dieu, mais plus je vais, plus je me persuade qu'il ne sortira rien d'ici, absolument rien, pour Béthanie. Les confessions sont nombreuses, mais rien de saillant, ce sont des personnes accoutumées à ne se confesser que tous les ans ou tous les deux ans et au prédicateur. Cependant 3 ou 4 bons retours qui m'ont consolé.

N'attendez pas de lettre de moi la semaine prochaine; peut être écrirai-je quelques lignes, mais ne comptez sur rien. Je suis assez épouvanté de la besogne. 6 sermons consécutifs de 3/4 d'h. au moins chacun, et plusieurs nouveaux, que je ne possède pas encore, quelques uns qui ont encore besoin d'être retouchés. Qu'il me tarde d'être au Samedi Saint! Priez bien toujours.

Le T.R.P. Souaillard m'autorise à aller à Béthanie en sortant d'ici et à demander le R.P. Maumus. J'ai écrit aussitôt à ce dernier, ainsi qu'au T.R.P. Pardiou pour réclamer fr. Dominique. La lettre du T.R.P. S. est très-bonne.

10^h 1/2 sonnent et j'ai encore de l'office à réciter- Mes matines de demain. Je vous laisse. Que Dieu soit avec vous!



Spun d'any
not

27 Mars 10^h 1/4 du soir

Quelques mots encore à la hâte.

M^{lle} Bick a le désir de de vous venir dans la semaine de Pâques, je ne sais si c'est bien sage et prudent; elle a besoin de me parler dit elle.

Une bonne lettre de notre nièce Alphonsine.

Le R.P. Boulanger est un peu comme moi; il trouve que sa station traîne un peu et prêche plus par devoir que par goût. Toute la foule se porte vers M. l'Abbé Bauer, l'ancien Carme. Il me dit que les preventions anciennes contre Béthanie sont bien tombées; qu'il me parlera de cela de vive voix.

C'est une compensation à la nouvelle qui nous vient de Grenoble. Je ne me doutais pas que le R.P. Fabre dût parler ainsi; je le croyais froid simplement; il a pu être travaillé par quelque parente de M^{lle} Marie. C'est un jeune père, un de nos plus jeunes de Dijon, où il ne confesse même pas les femmes, comme n'ayant pas l'âge encore; il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait pas toute l'expérience et la réserve désirables. Envoyez-moi la lettre de notre fille; je lui ferai adresser des reproches par le T.R.P. Provincial, s'il y a lieu; mais soyez bien en paix de toutes ces choses; ne regardez qu'à Dieu et aux supérieurs qui nous le représentent. Que nous font les jugements de ceux qui n'ont pas mission de juger...

Je vous dirai à B. pourq. je ne puis faire le sermon dont v. me parlez sur la S^{te} Eucharistie. Ecrivez à la sup^{le} du Couvent où est M^{lle} Victorine, si cela peut nous éclairer, mais demandez le silence sur cette démarche. Peut être pourrai-je voir le R.P. Charles en passant à Lyon (ce qui vaudra mieux que d'écrire) sinon nous écrirons de Béth. Il sera temps encore après Pâques, je crois. Ou alors écrivez vous-même. Si les renseignements sont bons, nous devons l'accepter.

Il faut faire comprendre à J.. que si elle recommence, nous recommencerons sa pénitence du mois de Décembre.

Je comprends ce que vous me dites de S. Cécile et de vous; vous avez raison.



E. J. J. Latasse

Qu'y a-t-il donc entre vous et le bon P.E...
S'ennuie-t-il de son isolement?

J'oubliais de v. di(-----) si vous faites
prendre des renseignements à la Retraite de Paris sur M^{le}
Marie de Gr. il faut bien laisser ignorer là bas qu'elle
le songe à venir à Béth. J'y tiens essentiellement

Il suffisait bien que vous soyez d'accord avec
le R.P.E. pour cette retraite de Besançon, mais les con-
venances demandaient cela, il me semble. Ne l'a-t-il pas
fait?

Tout cela est bien mystérieux, ce qui touche
M^{le} Antoinette et je crains que S. Agnès soit facile à
se laisser illusionner. Je ne vois pas d'inconvénient
(il me semble) à ce que cette personne nous vienne pour
enseigner à coudre les gants, si S^r Agnès se charge des
dépenses du voyage, car deux sauront mieux enseigner
qu'une seule qui a un moment donné pourrait se trouver
embarrassée, et si elle est très bien, D. pourra lui ins-
pirer l'attrait de l'Oeuvre. Vous pouvez répondre dans
ce sens.

Je ne puis trouver de reliq. de la vraie Croix
mais rien n'empêchait de chanter les versets de la pas-
sion, quand même, dev^t le Crucifix.

J'ai écrit à M^{me} et M^{le} Sébillaud.

Vous avez envoyé l'argent au R.P. Bissey

Ne jeunez pas; mangez plusieurs fois par jour,
autant que votre santé le réclame. Je ne veux pas que
pour le maigre vous soyez juge de votre propre cause
Prenez S^r Margte ou S. Cécile pour juge et si l'on pense
que le gras vous est inutile, je vous en dispense.

Vous savez bien que vous écrire 4 lignes seu-
lement est impossible. Ne comptez donc pas sur cela, je
vous en prie.

Il est 11 h bientôt, il m'est absolument im-
possible de répondre même en q.q lignes à (-----) et
à Marie. Remerciez les bien. La lettre de S. Clémence a
bien de l'imagination, je ne sais pas, mais ce genre ne
me plaît pas; je crains que ce genre de sentiment et de
piété soit peu solide.

Pour (-----) je crains la réaction; c'est
bon mais un peu exalté peut être et ce qui est violent



Spuefamy
not

ne dure pas. Défendez lui de se graver sur la poitrine le nom de Jésus. Nous verrons plus tard. Pour le moment qu'elle porte ce nom écrit ou brodé sur un petit sca-pulaire blanc que je lui bénirai si elle le désire.

A Dieu. Je vous benis toutes, et vous surtout, chère Enfant Je viens de faire une brioche

fr. M. Jean Joseph

P.S. Les 1000 fr. nous ont été versés, chez M^{me} Bontoux. Je les ai fait adresser à mon frère à qui j'en avais déjà parlé depuis quelques mois, car c'est lui qui a souscrit le billet de 50^f par an que demandait cette personne. Il n. fera pour ces 1000 fr. les mêmes avantages q. M^{lle} Bick. Assurez-vous bien que dès ce moment il y a 7 soeurs au moins ayant fait le Voeu héroïque et priez les de le renouveler, en leur disant notre obligation. Ces 1000^f ne seront pleinement à nous qu'après la mort de la donatrice; alors seulement n. aurons à acquitter des messes, à ses intentions. Mais dès maintenant les 7 Voeux héroïques- Faites prier pour elle aussi.



Spence
105